



H-Bonus

Le privilège du confort hospitalier

Le bon déroulement d'un séjour hospitalier, programmé ou non, est primordial pour votre bien-être et votre rétablissement. Vos attentes peuvent évoluer en fonction de votre état de santé, du type d'intervention ou de la durée de votre hospitalisation.

Grâce à H-Bonus, vous avez la possibilité d'opter pour une hospitalisation en division privée et de bénéficier ainsi du libre choix du spécialiste et de l'établissement hospitalier.

En effet, c'est vous qui déterminez librement le confort dont vous souhaitez bénéficier au moment de votre hospitalisation: division commune (plusieurs lits), mi-privée (deux lits) ou privée (un lit).

Votre participation aux coûts hospitaliers dépendra alors de la division choisie:



Division commune



Aucune participation à votre charge



Division mi-privée



Votre participation:
Fr. 100.–/jour,
max. 30 jours/année civile



Division privée



Votre participation:
Fr. 200.–/jour,
max. 20 jours/année civile

Vous profitez ainsi d'une couverture flexible pour une prime avantageuse, sans renoncer pour autant au confort hospitalier, lorsque vous le jugerez nécessaire.

Si votre état de santé exige un traitement important, vous souhaitez certainement profiter du confort d'une chambre privée et du libre choix du spécialiste. En cas d'intervention bénigne, vous préférerez peut-être une solution plus économique.

Vos avantages


- Une couverture d'assurance hospitalisation complète en cas de maladie, d'accident et de maternité
- Le choix de la division avant chaque hospitalisation
- Le confort d'une chambre individuelle ou à deux lits
- Le libre choix du médecin, en division privée ou mi-privée
- Le libre choix de l'établissement hospitalier
- Un rabais de 20% sur votre prime mensuelle grâce à notre système de bonus

Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®

Groupe Mutuel
Assurances
Versicherungen
Assicurazioni

Cas concrets de prise en charge

| Type d'intervention |  | Coût de l'hospitalisation | Participation à votre charge grâce à H-Bonus | |
|---|---|---------------------------|---|-------------|
| Réadaptation à la suite d'un cancer | Division mi-privée 38 jours – Zurich | Fr. 51'145.– | Fr. 100.–/jour, max. 30 jours/année civile | Fr. 3'000.– |
| Opération des ligaments croisés du genou | Division mi-privée 4 jours – Vaud | Fr. 5'912.25 | Fr. 100.–/jour, max. 30 jours/année civile | Fr. 400.– |
| Opération de l'épaule suite à une chute à ski | Division privée 3 jours – Genève | Fr. 4'264.55 | Fr. 200.–/jour, max. 20 jours/année civile | Fr. 600.– |

Votre participation journalière aux coûts hospitaliers est limitée à Fr. 100.– en division mi-privée et à Fr. 200.– en division privée et prend fin après un séjour de 30 jours en division mi-privée ou de 20 jours en division privée.

Les conditions particulières d'assurance font foi.

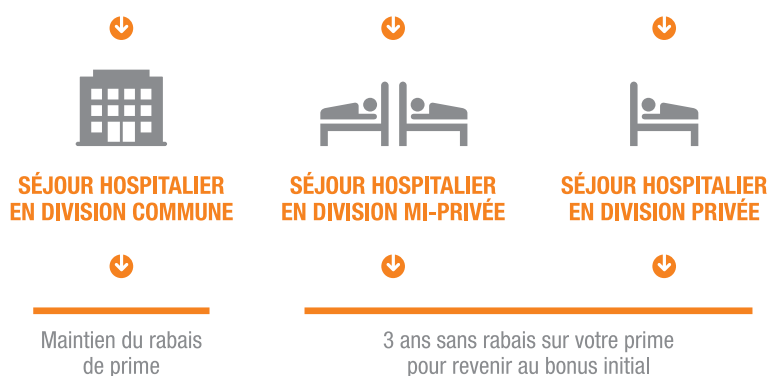
Système de bonus

Vous êtes doublement récompensé

L'assurance complémentaire H-Bonus vous récompense si vous optez pour la division commune en cas d'hospitalisation:

- 20% de rabais sur votre prime;
- aucune participation journalière à votre charge.

20% de rabais sur votre prime



Combinaison idéale

La couverture H-Bonus se combine idéalement à notre assurance complémentaire Bonus qui vous donne accès à des prestations telles que: médecines douces, médicaments hors liste, frais de transport et de sauvetage, cures thermales ou de convalescence, bilan de santé, école du dos, fitness, notamment.



En savoir plus sur H-Bonus

Scannez et accédez au contenu en ligne

Hotline 0848 803 111 Fax 0848 803 112 Web www.groupemutuel.ch

Groupe Mutuel

Santé® Vie® Patrimoine® Entreprise®

Groupe Mutuel Assurances GMA SA

Rue des Cèdres 5 - Case postale - CH-1919 Martigny

